



# Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale  
5 août 2015  
Français  
Original : anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**  
**Commission du commerce et du développement**  
**Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports,**  
**la logistique commerciale et la facilitation du commerce**  
**Quatrième session**  
Genève, 14-16 octobre 2015  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire  
**Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

## Ordre du jour provisoire annoté

### I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Systèmes durables de transport de marchandises : perspectives pour les pays en développement.
4. Adoption du rapport de la réunion.

### II. Annotations

#### Point 1

##### Élection du Bureau

1. Les participants sont invités à élire un Président et un Vice-Président-Rapporteur.

#### Point 2

##### Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Les experts disposeront de trois jours, du 14 au 16 octobre 2015, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Le programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

##### *Documentation*

TD/B/C.I/MEM.7/10      Ordre du jour provisoire annoté



**Point 3****Systèmes durables de transport de marchandises: perspectives pour les pays en développement**

3. À sa cinquante-sixième session directive, le Conseil du commerce et du développement a approuvé le mandat d'une réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce (TD/B/EX(56)/2/Add.1). Conformément à ce mandat, la quatrième session sera consacrée aux systèmes durables de transport de marchandises.

4. La réunion d'experts pluriannuelle sur les transports, la logistique commerciale et la facilitation du commerce examinera certaines questions, nouvelles et anciennes, avec lesquelles les pays en développement sont aux prises et qui doivent être traitées en priorité. Conformément aux paragraphes pertinents du Mandat de Doha, la réunion portera sur des questions de logistique commerciale dans les pays en développement, notamment ceux qui ont des besoins particuliers, c'est-à-dire les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral, les petits États insulaires en développement et certains pays en transition. Ces questions seront considérées sous tous leurs aspects en fonction des trois grands domaines d'action de la CNUCED, à savoir l'assistance technique et le renforcement des capacités, la recherche et l'analyse, et la formation de consensus.

5. Comme demandé par le mandat de Doha et à la suite de l'impulsion politique supplémentaire donnée à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012, la réunion d'experts étudiera les problèmes et les possibilités associés aux systèmes durables de transport de marchandises et identifiera certaines des meilleures pratiques en matière de transport respectueux de l'environnement, d'économie d'énergie, de chaînes d'approvisionnement et de systèmes logistiques. La session mettra également l'accent sur les conséquences financières de l'adoption de systèmes de transports durables, recherchera de nouvelles sources potentielles de financement telles que les mécanismes destinés à financer les mesures d'adaptation aux changements climatiques et étudiera la question d'un rôle accru du secteur privé, en particulier dans le cadre de partenariats public-privé et d'autres mécanismes de financement novateurs.

6. L'année 2015 est décisive pour un développement mondial durable : d'ici à la fin de l'année, les orientations du programme de développement pour l'après-2015 auront été définies et un accord sur les changements climatiques devrait avoir été conclu à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ce moment critique est l'occasion de mieux définir et comprendre le rôle du transport de marchandises dans la réalisation des objectifs de développement durable. Fondamental pour le commerce et la compétitivité commerciale, le transport de marchandises est un élément essentiel de l'accès aux marchés, de la connectivité et de l'intégration économique à tous les niveaux, notamment national, régional et mondial. Son potentiel n'est cependant pas entièrement réalisé : il serait possible d'en tirer davantage de bénéfices en s'attaquant au problème de sa dépendance inhérente à l'égard du pétrole, en renforçant sa capacité de donner accès aux marchés tout en garantissant sa fiabilité et sa résilience, et en réduisant son impact négatif sur l'environnement et le climat. Dans ce contexte, l'année 2015 est l'occasion pour le secteur du transport de marchandises d'affirmer son importance stratégique en tant que secteur économique à part entière et de mettre en valeur sa capacité de contribuer aussi à la viabilité de l'économie, à l'équité sociale, à la conservation des ressources et à la protection de l'environnement.

7. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note d'information. En outre, les experts sont invités à rédiger de brèves communications sur le thème de la réunion, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

*Documentation*

TD/B/C.I/MEM.7/11      Systèmes durables de transport de marchandises :  
perspectives pour les pays en développement

**Point 4**

**Adoption du rapport de la réunion**

8. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa huitième session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

**Contribution des experts**

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) pour contribuer aux travaux de la réunion. Ces communications doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion et seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leurs communications au secrétariat de la CNUCED dès que possible, en les adressant à la Section des transports du Service de la logistique commerciale (CNUCED), Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse; télécopie : +41 22 917 0050; courriel : [frida.youssef@unctad.org](mailto:frida.youssef@unctad.org).

## Annexe

## Calendrier provisoire de la session

<i>Mercredi</i> 14 octobre 2015	<i>Jeudi</i> 15 octobre 2015	<i>Vendredi</i> 16 octobre 2015
<b>(10 heures-13 heures)</b>	<b>(10 heures-13 heures)</b>	<b>(10 heures-13 heures)</b>
<b>Plénière (ouverture)</b>	<b>Séance informelle</b>	<b>Séance informelle</b>
<b>Déclarations liminaires</b>	<b>Point 3 (suite)</b>	<b>Point 3 (suite)</b>
<b>Point 1</b> Élection du Bureau		
<b>Point 2</b> Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux		
<b>Présentation du point 3</b> Systèmes durables de transport de marchandises: perspectives pour les pays en développement		
<b>Séance informelle</b>		
<b>Point 3</b> Systèmes durables de transport de marchandises: perspectives pour les pays en développement		
<b>(15 heures-18 heures)</b>	<b>(15 heures-18 heures)</b>	<b>(15 heures-18 heures)</b>
<b>Séance informelle</b>	<b>Séance informelle</b>	<b>Séance informelle</b>
<b>Point 3 (suite)</b>	<b>Point 3 (suite)</b>	Examen des résultats de la réunion
		<b>Plénière (clôture)</b>
		<b>Point 4</b> Adoption du rapport de la réunion